



**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE
DE COMTÉ DE MATAWINIE**

AVIS PUBLIC

**EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ par le soussigné,
secrétaire-trésorier et directeur général de la susdite municipalité, QUE:**

Lors de la séance ordinaire du Conseil de la Municipalité régionale de comté de Matawinie du 15 octobre 2021, a été adopté le règlement numéro 224-2021 « remplaçant le règlement numéro 197-2018 établissant le traitement des élus de la Municipalité régionale de comté de Matawinie ».

Une copie intégrale du règlement est disponible pour consultation au bureau de la MRC de Matawinie.

DONNÉ À RAWDON, CE 20^E JOUR D'OCTOBRE DEUX MILLE VINGT-ET-UN.



Réal Brassard
Secrétaire-trésorier et directeur général